

PUBLICATION LE 15 octobre 2018

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

J0UE

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES GRAND ORB**

M. Antoine MARTINEZ - Président

6 ter Rue René Cassin

34600 BEDARIEUX

Tél : 04 67 23 54 18

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

|                           |  |
|---------------------------|--|
| <b>Objet</b>              | <b>TRANSPORT, TRI, TRAITEMENT DES DECHETS</b>  |
| <b>Type de marché</b>     | Services   |
| <b>Mode</b>               | Procédure ouverte  |
| <b>Code NUTS</b>          | FRJ13  |
| <b>DESCRIPTION</b>        | Marché de transport, tri et conditionnement des matériaux issus de la collecte sélective, marché de transport et traitement du bois issus des déchetteries communautaires, marché de transport et traitement des déchets ménagers spéciaux.          |
| <b>Code CPV principal</b> | <b>90513000</b> - Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux<br><br>La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui                            |
| <b>Forme</b>              | Division en lots : Oui<br>Il est possible de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots : 3 max<br>Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants :<br>lot 1 / lot 2 / lot 3 |

Quantité ou étendue

Valeur estimée hors TVA : 1 230 000,00 €

| <b>Lots</b> | <b>Libellé</b>   | <b>Estimé € HT</b> | <b>CPV</b>      |
|-------------|--|--------------------|-----------------|
| N° 1        | Transport des bennes de collecte sélective depuis les 2 quais de transfert de la communauté de communes, tri et conditionnement des emballages ménagers<br>Description : le transport des EMR des quais de transfert de la collectivité au centre de tri et conditionnement, le tri des EMR par catégories, leur conditionnement en balles, les caractérisations.<br>Durée à compter du 01/01/19 et jusqu'au 31/12/21<br>Acceptation des variantes : Non<br>Options : Non<br>Reconductions : Oui | 750 000            | <b>90513000</b> |

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 1 an et 24 mois.

Informations complémentaires : Aucune

N° 2 Transport des bennes « bois » depuis les déchetteries de la Communauté de Communes et traitement 300 000 **90513000**

Description : le transport des bennes des 2 déchetteries équipées ( Bédarieux et Lunas) jusqu'au centre de traitement retenu, la pesée sur pont bascule (à l'arrivée sur le centre de traitement retenu) des véhicules de transport utilisés dans le cadre de cette prestation, le traitement du bois de classe A (palettes, cagettes), B (bois de récupération, emballages en bois, panneaux de mélaminés...) et en mélange.

Durée à compter du 01/01/19 et jusqu'au 31/12/21

Acceptation des variantes : Non

Options : Non

Reconductions : Oui

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 1 an et 24 mois.

Informations complémentaires : Aucune

N° 3 Transport et traitement des Déchets Ménagers Spéciaux 180 000 **90523000**

Description : l'évacuation et le transport des déchets dangereux des ménages collectés dans les 3 déchetteries (Bédarieux, Lunas et St Etienne Estréchoux) jusqu'au centre de traitement retenu, -le traitement des déchets ménagers spéciaux, en vue de leur valorisation, recyclage ou enfouissement.

Durée à compter du 01/01/19 et jusqu'au 31/12/21

Acceptation des variantes : Non

Options : Non

Reconductions : Oui

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 1 an et 24 mois.

Conditions relatives au contrat

#### **Autres conditions**

Conditions particulières d'exécution :

Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat. Prestations réglées par des prix unitaires Prix fermes. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

#### **Conditions de participation**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

:

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du

Code du travail;

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat;

Marché réservé : Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Oui

**Critères d'attribution**

**Lot n° 1 : Transport des bennes de collecte sélective depuis les 2 quais de transfert de la communauté de communes, tri et conditionnement des emballages ménagers**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40.0 % : Valeur technique

60.0 % : Prix

**Lot n° 2 : Transport des bennes « bois » depuis les déchetteries de la Communauté de Communes et traitement**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40.0 % : Valeur technique

60.0 % : Prix

**Lot n° 3 : Transport et traitement des Déchets Ménagers Spéciaux**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40.0 % : Valeur technique

60.0 % : Prix

**Renseignements**

**Correspondre avec l'Acheteur**

**Documents**

- **Dossier de Consultation des Entreprises**

**Offres**

Remise des offres le **15/11/18 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **3 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 20/11/18 à 15h00

**Dépôt**

- **Déposer un Pli dématérialisé**

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 2018GO-00-02S

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :  
2ème semestre 2021

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

COMMUNAUTE DE COMMUNES GRAND ORB  
6 ter Rue René Cassin  
34600 BEDARIEUX  
Tél : 04 67 23 54 18  
[renaud.pegurier@grandorb.fr](mailto:renaud.pegurier@grandorb.fr)

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier

6, rue Pitot

34063 Montpellier Cedex

Tél : 04 67 54 81 00 - Fax : 04 67 54 74 10

[greffe.ta-montpellier@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montpellier@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et

pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 15/10/18 à la publication